Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 056-215601535-20260519-2026_039_EFF-DE

COMMUNE DE PEAULE
Département du Morbihan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 20
Pouvoirs : 2
Votants : 22

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier le mercredi 13 mai 2026, s'est réuni, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François BREGER, Maire de PÉAULE

N° 2026-039

PRESENTS : M. BREGER Jean François, DEGRES Lauriane, BOSQUILLON DE JENLIS Eric, ETIENNE Patricia, MOREAU Alain, PROVOST Odile, PARAZINES Claude, RYO Nathalie, DE BIZEMONT Loeïza, STEVANT Anthony, LECLAIRE Elodie, GURIEC David, LE PENUIZIC Jean-Marc, DELAUNAY Gwénola, RICHARD Yvon, PERION Erwan, RYO Gaël, PICAUD Nolwenn, ROUSSE Alexandre, RIVIERE Allan

ABSENTS : CRUAUD Muriel donne pour voir à Odile PROVOST
RYO Audrey donne pouvoir à Patricia ETIENNE
TRICHEREAU Benoit

SECRETAIRE : PROVOST Odile

Objet : PERSONNEL COMMUNAL – Modification du tableau des effectifs

Le Procès-verbal de la séance a été affiché à la porte de la Mairie
Le 19 mai 2026

Monsieur le maire rappelle que des avancements de grades peuvent être proposés pour des agents remplissant les conditions statutaires pour y accéder, et dont les missions sont en adéquations avec ce nouveau grade tel que définis également dans les lignes directrices de gestion de la collectivité.

La commission du personnel réunie le 15 avril 2026 a examiné les propositions pour chacun des agents concernés et propose un avancement de grade pour 1 agent de la collectivité à la date du 1er juillet 2026.

Cette proposition a fait l'objet d'une saisine du comité technique auprès du Centre de Gestion 56, qui rendra son avis prochainement.

Monsieur le maire rappelle également que le tableau des effectifs traduit les besoins de la collectivité pour les différentes filières catégories et grades de la fonction publique territoriale. Aussi au regard des besoins croissants des services techniques, il convient de tenir à jour celui-ci.

A ce titre, il est proposé de créer un nouveau poste d'adjoint technique territorial à temps complet. Le poste pourra être publié au 1er juin pour une prise de fonction au 1er juillet 2026.

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 056-215601535-20260519-2026_039_EFF-DE

Aussi est proposé au Conseil de ce jour, le nouveau tableau des effectifs, qui prend donc en compte les modifications prévues pour ce conseil et est proposé ainsi :

CADRES OU EMPLOIS	CAT	POSTES EFFECTIFS	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE ADMINISTRATIVE			
DGS communes 2 à 10 000 (attaché principal)	A	1	35 h
Attaché	A	1	35 h
Rédacteur principal 2ème cl	B	1	35 h
Adjoint administratif Principal 1ère cl	C	1	28/35 h
		1	35 h
Adjoint administratif Principal 2ècl	C	1	35 h (temps partiel 60 %)
		1	35 h
Adjoint administratif	C	1	35 h
		1	21/35 h
TOTAL		**9**	

CADRES OU EMPLOIS	CAT	POSTES EFFECTIFS	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE ANIMATION			
Animateur principal 2ème classe	B	1	35 h
Animateur	B		
Adjoint d'animation principal 2 cl	C	1	35 h (temps partiel 80 %)
		1	35 h
		1	35 h
Adjoint d'animation	C	1	1 poste à 35/35
		1	1 poste à 33.2/35
		1	1 poste à 7.25/35
TOTAL		**8**	

CADRES OU EMPLOIS	CAT	POSTES EFFECTIFS	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE SOCIALE			
ATSEM principal 2 cl	C	1	35 h
		1	35 h
TOTAL		**2**	

CADRES OU EMPLOIS	CAT	POSTES EFFECTIFS	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE TECHNIQUE			

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 056-215601535-20260519-2026_039_EFF-DE

Technicien territorial	B	1	35 h
Agent de maîtrise principal	C	1	35 h
	C	1	35h
Agent de maîtrise	C	1	35 h
Adjoint technique principal 1ère cl	C	1	35 h
Adjoint technique principal 2 cl	C	1	35 h
	C	1	35 h
	C	1	35h
Adjoint technique	C	1	35 h
		1	35 h
		1	23/35 h
		1	35 h
		1	35 h
		1	35 h
		1	35 h
		1	1 poste à 29.1/35ème
		1	1 poste à 28.1/35ème
		1	1 poste à 19/35
TOTAL		**18**	

TOTAL EFFECTIF DES SERVICES		**37**	

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Municipal délibère par 22 voix pour **MODIFIER** le tableau des effectifs tel que précisé ci-dessus.

Le Maire
Jean François BREGER

MAIRIE DE PEAULE
56 (Morbihan)

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 056-215601535-20260519-2026_039_EFF-DE